

Protéger les agents sur le réseau routier

Comment mieux assurer la sécurité des agents chargés de l'entretien du réseau routier ? Une question au cœur des Journées techniques des 6 et 7 juin 2018, à l'INSA de Rouen¹.



© denboma

Dans certains pays, des équipements mobiles de type bandes transversales de prévention peuvent être placés en amont des flèches lumineuses de rabattement ; une idée à retenir en France ?

Les agents d'entretien du réseau routier sont vulnérables. Leur exposition aux accidents est préoccupante. On l'ignore souvent, mais sur le réseau routier national, qui représente 20 000 kilomètres « Il y a 250 accidents sur interventions par an, avec en moyenne quatre personnes tuées, deux professionnels et deux usagers », explique Ludovic Robine, pilote du réseau technique signalisation temporaire au Cerema. Une situation préoccupante, d'autant plus qu'une augmentation de ces accidents est constatée.

UNE SOLUTION ALTERNATIVE PRÈS DES LIEUX D'INTERVENTION

La signalisation temporaire de chantier peut être de deux types : traditionnelle – une technique par panneaux posés au sol occultables ou portés par des véhicules – ou lumineuse, avec flèches lumineuses de rabattement (FLR) pour assurer la neutralisation de voies latérales. Des modèles différents d'alerte à l'approche de chantiers sur voirie existent dans d'autres pays. Par exemple, des équipements mobiles de type bandes transversales de prévention peuvent

être placés en amont des flèches lumineuses de rabattement. Cette alerte visible, sonore et vibratoire complémentaire de la signalisation lumineuse en place, informe les usagers qu'ils se trouvent sur une voie en cours de fermeture et à proximité d'un chantier. Ce dispositif est expérimenté en France. « Depuis deux ans déjà, la Dir Nord teste ces bandes de prévention qui se posent en amont des flèches lumineuses près des chantiers routiers. Nous avons des résultats très positifs de la part des usagers qui réagissent bien », explique Ludovic Robine. Ce dispositif suisse se pose automatiquement, par un bras positionné à l'avant du camion. Pour être appliqué sur l'ensemble du réseau routier, il devra être validé par la réglementation française.

Autre sujet de préoccupation, qui sera débattu durant les journées techniques de juin prochain, le cas particulier des véhicules autonomes ; fonctionnant avec des cartographies et des réseaux prédéfinis, ils seront donc impactés tout particulièrement par les chantiers modifiant leur base de données de façon ponctuelle. Le problème se posera bientôt, si l'on en croit les progrès en cours dans ce domaine.

L'objectif sera ainsi de dresser un état des lieux des pratiques en cours avec tous les acteurs de la signalisation temporaire, gestionnaires, entreprises, industriels, équipementiers et représentants de collectivités locales pour améliorer la situation.

Magali Delivet

1. Journées techniques, « Comment améliorer la sécurité des agents et usagers de la route sur interventions », Rouen, Institut national des sciences appliquées.